



Tournoi national *Ind Minimes* Circuit régional « Ranking list BFC »

COMITE YONNE JUDO *en partenariat avec*

la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Judo

organise son 6^{ème} tournoi national
Individuel Minimes

DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025

*Complexe sportif Roger Breton
78, rue René Binet 89100SENS*



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Individuel Minimes Garçons et Filles
Né(es) en 2012 et 2013

Comité Yonne Judo

Maison Départementale des Sports - 8, avenue Joffre - 89000 AUXERRE

Tél. : 06.08.55.03.84 - Courriel : philippe.thomas@ffjudo.com - <https://www.comitejudo89.site/>

Auxerre,
le 25 juillet 2025

Madame, Monsieur,

Les dirigeants du Comité de l'Yonne de Judo sont heureux de vous inviter au

6^{ième} tournoi national Individuel Minimes

Dimanche 19 octobre 2025

Complexe sportif Roger Breton
78, rue René Binet 89100 SENS

Ce tournoi individuel Minimes est placé sous l'égide de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté de Judo. Il est inscrit au calendrier régional Minimes (Ranking list BFC) afin de préparer ses pratiquants aux échéances supérieures.

Cette manifestation a pour objectif de réunir les meilleurs combattants de la catégorie d'âge Minimes de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté, des Ligues, des Comités, des clubs nationaux et voire internationaux.

L'engagement se fera sur le site de France Judo via l'extranet fédéral. Le délai d'inscription est fixé au 15/10/2025. [Aucune inscription ne pourra se faire sur place.](#)

Une participation financière de **10 euros** sera demandée par athlète, règlement à effectuer avec HelloAsso (cliquez ci-dessous). [Aucun paiement ne pourra se faire sur place.](#)
<https://www.helloasso.com/associations/comite-yonne-judo/evenements/open-de-sens-minimes>

Je vous demanderais de bien vouloir prendre connaissance du règlement du tournoi en annexe.

En espérant vous rencontrer à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Le Président
Thierry LATASTE

Comité Yonne Judo

Maison Départementale des Sports - 8, avenue Joffre - 89000 AUXERRE
Tél. : 06.08.55.03.84 - Courriel : philippe.thomas@ffjudo.com - <https://www.comitejudo89.site/>

2

Règlement

- Article 1 :** Le tournoi est une compétition individuelle ouverte aux garçons et aux filles :
- Minimes né(e)s en **2012 / 2013** à partir de la ceinture orange
- Article 2 :** Les combattant(e)s doivent être licencié(e)s à la fédération française de Judo.
- Article 3 :** Ce tournoi se déroule en conformité avec les textes fédéraux en vigueur (voir « Textes Officiels 2025/2026 »).
- Article 4 :** Les participant(e)s sont engagés obligatoirement par des structures fédérales : Clubs, Comités ou Liges.
- Article 5 :** Les frais d'engagements sont de **10 euros** par combattant(e). Le paiement s'effectue via HelloAsso. **Aucun paiement sur place.**
- Le paiement effectué via la plateforme « HelloAsso » génère automatiquement un billet nominatif. Ce billet est **obligatoire** pour accéder à la pesée et doit impérativement être imprimé par les participants avant leur arrivée. **Aucune impression ne sera possible sur place.**
L'accès à la pesée ne se fera que sur présentation de ce billet.
Les pesées durent **45 minutes, sans tolérance de poids et aucun retard ne sera accepté.**
- Les centres de pesée sont accessibles uniquement aux combattant(e)s muni(e)s de son billet « HelloAsso », **aucune autre personne ne peut être admise.**
- Article 6 :** Les éliminatoires se déroulent en poules (poule de 3 de préférence) puis tableau avec double repêchage.
Ce tournoi se réalise sur **7 tapis** (5m x 5m).
- Le temps de combat est de :
- Minimes : 3 minutes (décision obligatoire en cas d'égalité)
- Article 7 :** L'arbitrage est assuré par la Commission régionale d'arbitrage.
Arbitrage selon les règles de la F.F.J.D.A. en vigueur.
- Article 8 :** Les récompenses sont remises au fur et à mesure suivant l'avancement des catégories de poids. L'accès au podium se fait uniquement en Judogi complet.
- Article 9 :** Afin de guider les jeunes combattant(e)s à s'épanouir, les accompagnants sont autorisés. **Ceux-ci doivent s'inscrire via l'extranet fédéral. Le délai d'inscription est fixé au 15/10/2025.**
Un bracelet est attribué à chaque accompagnant inscrit au préalable, donnant l'accès au plateau de compétition. Ce bracelet est délivré au moment des accréditations.
- Article 10 :** Les personnes n'ayant pas de bracelet ne peuvent accéder au plateau de compétition. Il est demandé **de la retenue et de la réserve** aux judokas et aux accompagnants.
La zone publique se trouve dans les tribunes ou dans le hall d'entrée.
- Article 11 :** L'organisation se réserve le droit de modifier le présent règlement si elle le juge nécessaire. Tout refus de ce règlement par l'athlète et/ou son accompagnant entraîne l'interdiction de sa participation.
- Article 12 :** Les inscriptions se font par le site de France Judo via l'extranet fédéral.
Ouverture : 15/08/2025 **Fermeture : 15/10/25**
- Article 13 :** Entrée gratuite - Espace restauration sur place

Open de Sens Minimés Planning

Dimanche 19 octobre 2025 Minimés

09:00 – 09:45	Pesée Minimés filles	Complexe sportif Roger Breton
09:45 – 10:30	Tirage au sort et échauffement	Complexe sportif Roger Breton
10:30 – 13:00	Eliminatoire et tableau final	Complexe sportif Roger Breton
12:30 – 13:15	Pesée Minimés garçons	Complexe sportif Roger Breton
13:15 – 14:00	Tirage au sort et échauffement	Complexe sportif Roger Breton
14:00 – 17:30	Eliminatoire et tableau final	Complexe sportif Roger Breton

Stage Minimes

Cet évènement sera suivi d'un stage sportif du

Lundi 20 octobre 2025 et mercredi 22 octobre 2025

Descriptif du stage :

- Accueil dès le dimanche soir
- Restauration : Ecole Nationale de Police - 23, rue du 89ième Régiment d'Infanterie 89100 SENS
- Hébergement : Lycée général et technologique - 1, place Lech Walesa 89000 SENS
- Salle : Dojo municipal Emile Bonabot - Rue Poincaré 89000 SENS
- Coût stagiaire : 110.00 € / pers.
- Coût encadrement : 125.00 € / pers.
- Paiement à effectuer avec HelloAsso (cliquez ci-dessous)
<https://www.helloasso.com/associations/comite-yonne-judo/evenements/stage-de-sens-2025>
- Inscription : au préalable via l'extranet fédéral (Ouverture : 15/08/2025 - Fermeture : 09/10/2025)

A prévoir pour les délégations :

- Déclaration d'un séjour sportif auprès de votre SDJES
(n° local hébergement : 893871011 - Lycée C. et R. Janot 1, place Lech Walesa 89100 SENS)
- Sac de couchage

Stage - Planning

Lundi 20 octobre 2025 - Stage Minimes		
09:30 - 11:30	Séance Judo (sol)	Dojo municipal Emile Bonabot
15:30 - 18:00	Séance Judo (debout)	Dojo municipal Emile Bonabot
Mardi 21 octobre 2025 - Stage Minimes		
09:30 - 11:30	Séance Judo (sol)	Dojo municipal Emile Bonabot
15:30 - 18:00	Séance Judo (debout)	Dojo municipal Emile Bonabot
Mercredi 22 octobre 2025 - Stage Minimes		
09:00 - 11:30	Séance Judo (debout)	Dojo municipal Emile Bonabot
14:00 - 16:00	Séance Judo (sol)	Dojo municipal Emile Bonabot